RECENSEMENT · CENSUS

Recensement de 2021 : les cinq nouvelles questions sur la langue d'enseignement

Dominique Pépin-Filion, Statistique Canada Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) 30 janvier 2023







Plan de la présentation d'aujourd'hui

- 1. Définition des critères d'admissibilité
- 2. Nouvelles questions sur la langue d'enseignement
- 3. Nouvelles variables du recensement
- 4. Résultats: instruction dans la langue officielle minoritaire









Pour la première fois dans le Recensement

Cinq questions sur la langue d'instruction ont été posées dans le questionnaire abrégé et le questionnaire détaillé du Recensement.

- Principal objectif: était d'obtenir le nombre d'enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle de la minorité en fonction des critères énoncés à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.
- La « langue officielle de la minorité » désigne l'anglais au Québec et le français dans le reste du pays.





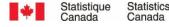


Critères d'admissibilité au Québec

Un enfant dont le lieu habituel de résidence est au Québec est considéré comme admissible à l'instruction en anglais, si au moins un des critères suivants est respecté :

- 1. Au moins un des parents de l'enfant a fréquenté, **au primaire**, une école de langue anglaise au Canada.
- 2. L'enfant, un frère ou une sœur fréquente ou a fréquenté, au primaire ou au secondaire, une école de langue anglaise au Canada.

L'exigence de la Charte qu'au moins un des parents soit citoyen canadien n'est pas considérée ici.







Critères d'admissibilité au Canada hors Québec

Un enfant dont le lieu habituel de résidence se trouve au Canada hors Québec le jour du recensement est considéré comme admissible à l'instruction en français, si au moins un des critères suivants est respecté :

- Au moins un des parents de l'enfant a le français comme langue maternelle.
- 2. Au moins un des parents de l'enfant a fréquenté, **au primaire**, un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française au Canada.
- 3. L'enfant, un frère ou une sœur fréquente ou a fréquenté, au primaire ou au secondaire, un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française au Canada.

L'exigence de la Charte qu'au moins un des parents soit citoyen canadien n'est pas considérée ici.





Nouvelles questions sur la langue d'instruction

Les questions qui suivent servent à recueillir des données confor d'appuyer les programmes d'enseignement en français et en ang		s droits et libertés en vue
12 Ce logement est-il situé au Québec?	Oui Passez à la question 16	
13 Cette personne a-t-elle fait des études primaires ou secondaires en français au Canada (incluant dans un programme d'immersion)? Cochez «※» un seul cercle.	Oui (études actuelles ou passées) Non Passez à l'étape E	Oui (études actuelles ou passées) Non Passez à l'étape E
14 Dans quel type de programme ces études en français ont-elles été effectuées?	Un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française Un programme d'immersion en français dans une école de langue anglaise Passez à l'étape E Les deux types de programmes Autre programme — précisez :	Un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française Un programme d'immersion en français dans une école de langue anglaise Passez à l'étape E Les deux types de programmes Autre programme — précisez :
15 Pendant combien d'années cette personne a-t-elle fréquenté un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française?	Nombre d'années au primaire (incluant la maternelle et l'école intermédiaire) Nombre d'années Nombre d'années au secondaire Nombre d'années Passez à l'étape E	Nombre d'années au primaire (incluant la maternelle et l'école intermédiaire) Nombre d'années Nombre d'années au secondaire Nombre d'années Passez à l'étape E
16 Cette personne a-t-elle fait des études primaires ou secondaires dans une école de langue anglaise au Canada (incluant dans un programme d'immersion)? Cochez «※» un seul cercle.	Oui (études actuelles ou passées) Non Passez à l'étape E	Oui (études actuelles ou passées) Non Passez à l'étape E
17 Pendant combien d'années cette personne a-t-elle fait des études dans une école de langue anglaise au Canada (incluant dans un programme d'immersion)?	Nombre d'années au primaire (incluant la maternelle) Nombre d'années Nombre d'années au secondaire Nombre d'années	Nombre d'années au primaire (incluant la maternelle) Nombre d'années Nombre d'années au secondaire Nombre d'années





Nouvelles questions (suite)

- Questions posées aux répondants vivant au Québec :
- 16 Cette personne a-t-elle fait des études primaires ou secondaires dans une école de langue anglaise au Canada (incluant dans un programme d'immersion)?
- 17 Pendant combien d'années cette personne a-t-elle fait des études dans une école de langue anglaise au Canada (incluant dans un programme d'immersion)?

Nombre d'années au primaire (incluant la maternelle)	
	Nombre d'années
Nombre d'années au secondaire	
	Nombre d'années





Nouvelles questions (suite)

- Les nouvelles questions ont été incluses dans les questionnaires 2A, 2A-L et 2A-R.
- Questions posées aux répondants vivant en dehors du Québec :
 - 13 Cette personne a-t-elle fait des études primaires ou secondaires en français au Canada (incluant dans un programme d'immersion)?
- Dans quel type de programme ces études en français ont-elles été effectuées?
 Un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française
 Un programme d'immersion en français dans une école de langue anglaise
 Passez à la question 18
 Les deux types de programmes
 Autre programme précisez :

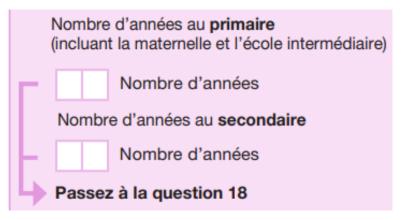




Nouvelles questions (suite)

 On a posé la question 15 aux personnes qui ont répondu « Un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française », « Les deux types de programmes », ou « Autre programme — précisez ».

Pendant combien d'années cette personne a-t-elle fréquenté un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française?









Instruction dans la langue officielle minoritaire – Variables

Admissibilité à l'instruction dans la langue officielle minoritaire

- Admissibilité à l'instruction dans la langue officielle minoritaire (oui ou non).
- Admissibilité à l'instruction dans la langue officielle minoritaire par critère d'admissibilité détaillé.
- Admissibilité à l'instruction dans la langue officielle minoritaire par critère d'admissibilité unique ou multiple.

Études primaires ou secondaires dans la langue officielle minoritaire au Canada

- Type de programme d'instruction en français fréquenté au Canada (programme régulier ou immersion française).
- Type et niveau d'instruction en français fréquenté au Canada.
- Études primaires ou secondaires dans une école de langue anglaise au Canada

Nombre d'années d'études au primaire et au secondaire dans la langue officielle minoritaire au Canada

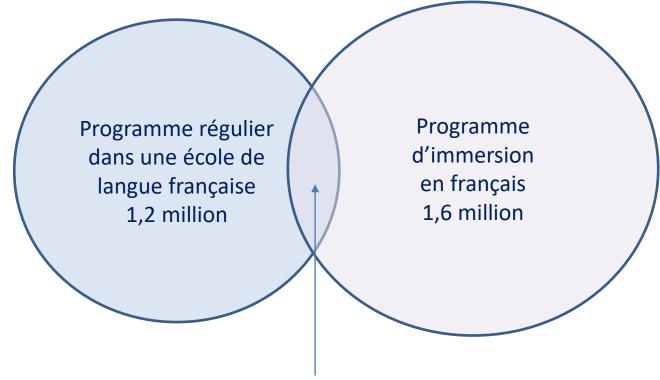
- Nombre d'années d'études au primaire dans une école de langue anglaise au Canada.
- ...dans un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française au Canada.
- Nombre d'années d'études **au secondaire** dans une école de langue anglaise au Canada.
- ...dans un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française au Canada.
- Nombre total d'années d'études au primaire ou au secondaire dans une école de langue anglaise au Canada.
- ...dans un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française au Canada.







Au Canada hors Québec, 1 personne sur 20 personnes de 5 ans et plus a été instruite dans un programme régulier en français dans une école de langue française

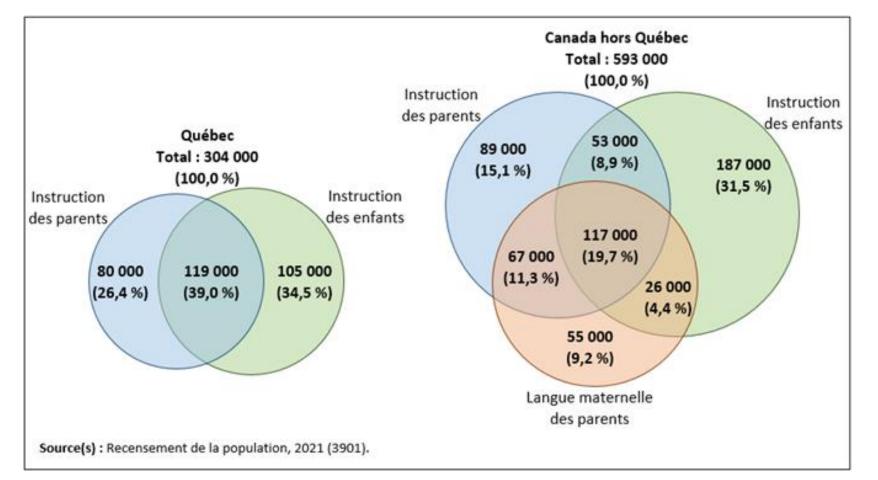


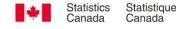






Environ les deux tiers des enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Québec ont au moins un parent instruit dans une école anglaise; hors Québec, moins de la moitié ont au moins un parent de langue maternelle française

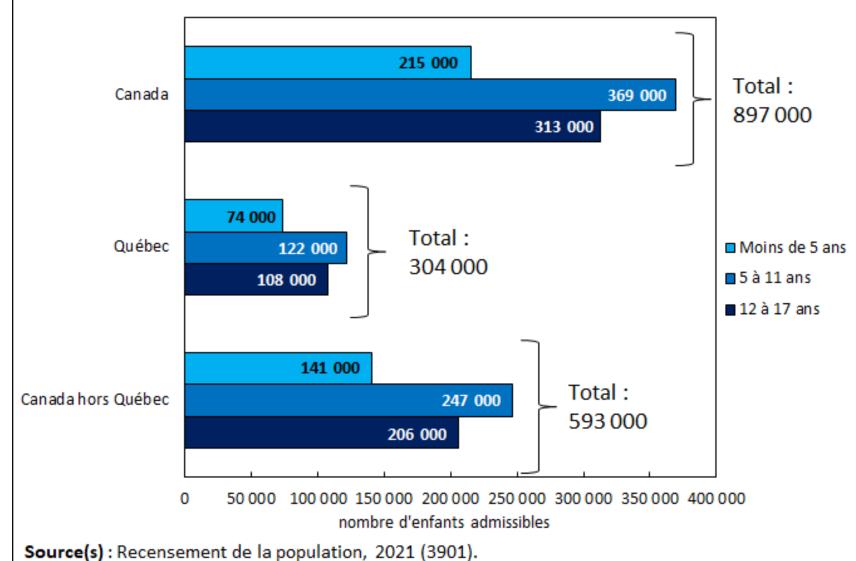








En 2021, près des deux tiers des enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire vivaient à l'extérieur du Québec et un tiers au Québec





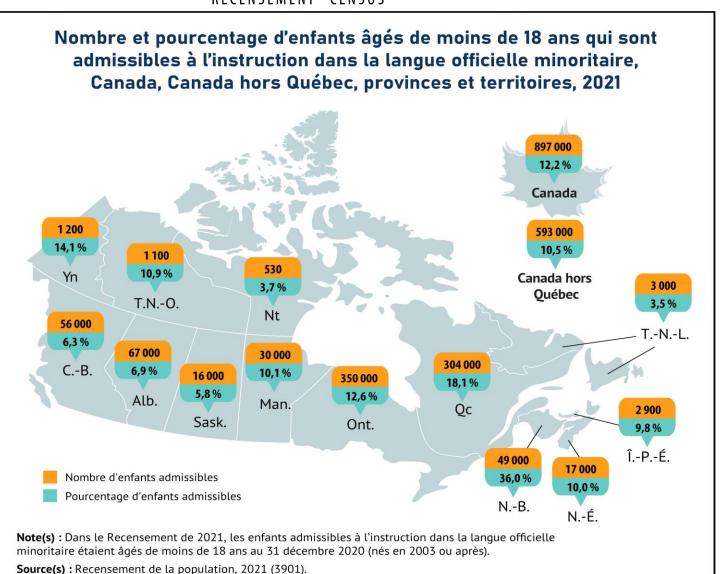






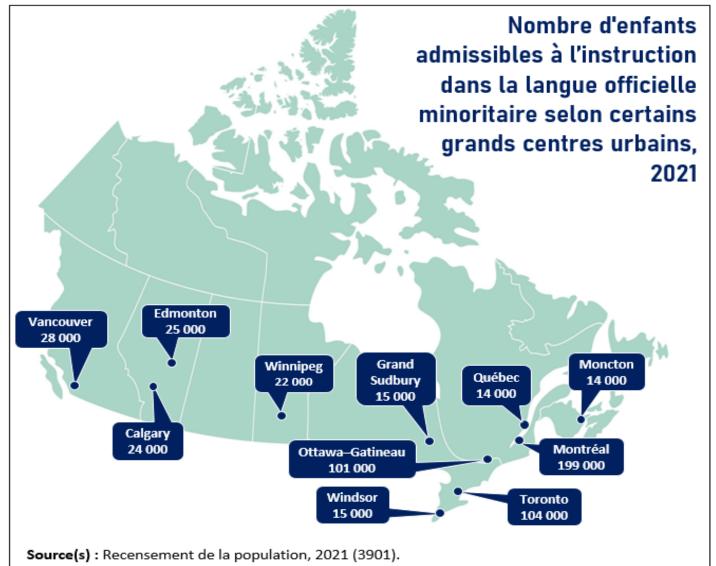


En 2021, les enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire étaient plus nombreux en Ontario et au Québec, et représentaient plus du tiers des enfants du **Nouveau-Brunswick**

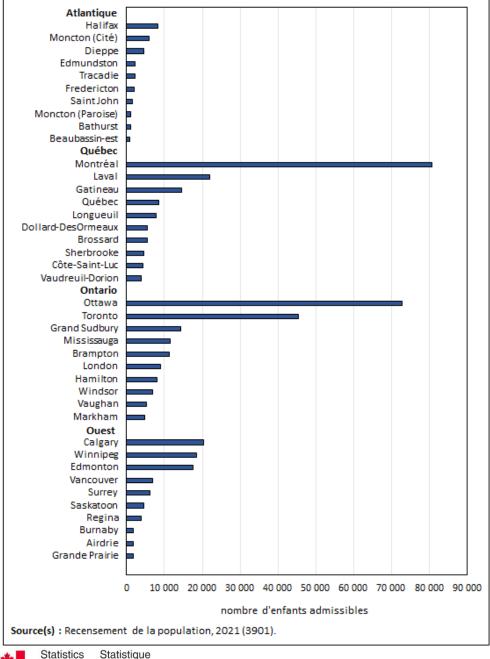




Montréal, Toronto et Ottawa-Gatineau comptent chacun plus de **100 000 enfants** admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire





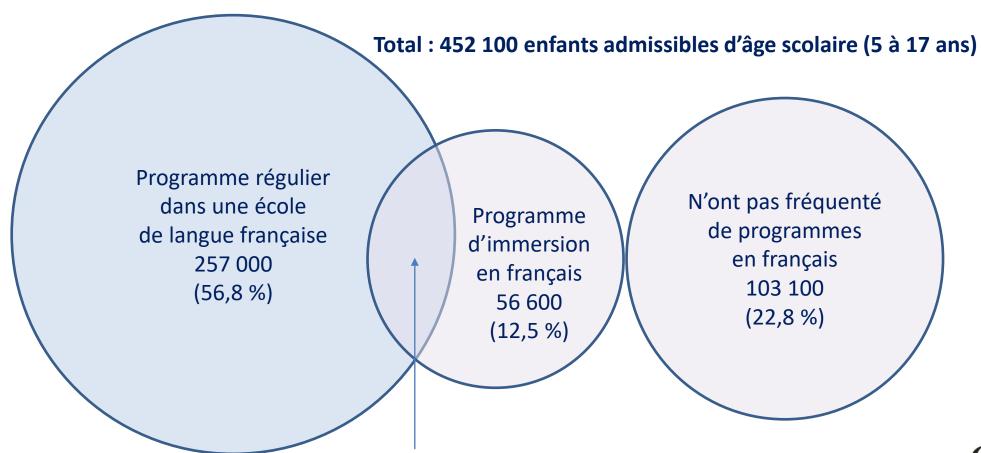




- > Le nombre d'enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire variait grandement entre les 10 municipalités comptant le plus grand nombre d'enfants admissibles dans chacune des régions du Canada en 2021
- > 135 municipalités comptaient plus de 1 000 enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire



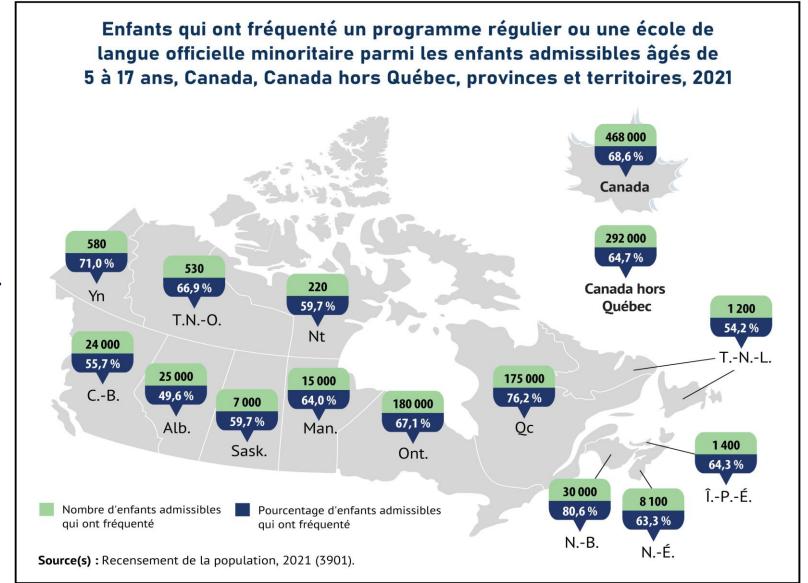
Au Canada hors Québec, près des deux tiers (64,7%) des enfants admissibles d'âge scolaire (5 à 17 ans) ont déjà été instruit dans un programme régulier en français dans une école de langue française







En 2021, c'est au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Yukon que les pourcentages d'instruction dans la langue officielle minoritaire étaient les plus élevés, et en Alberta, à Terre-Neuveet-Labrador et en **Colombie-Britannique** qu'ils étaient les plus faibles

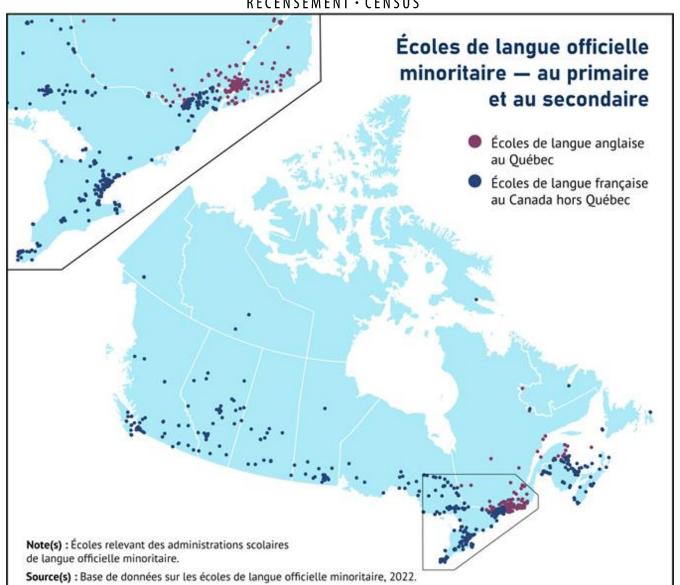






RECENSEMENT · CENSUS

Il y avait plus de 1 000 écoles de langue officielle minoritaire au Canada en 2022, dont 270 écoles de langue anglaise situées au Québec et 750 écoles de langue française au Canada hors Québec



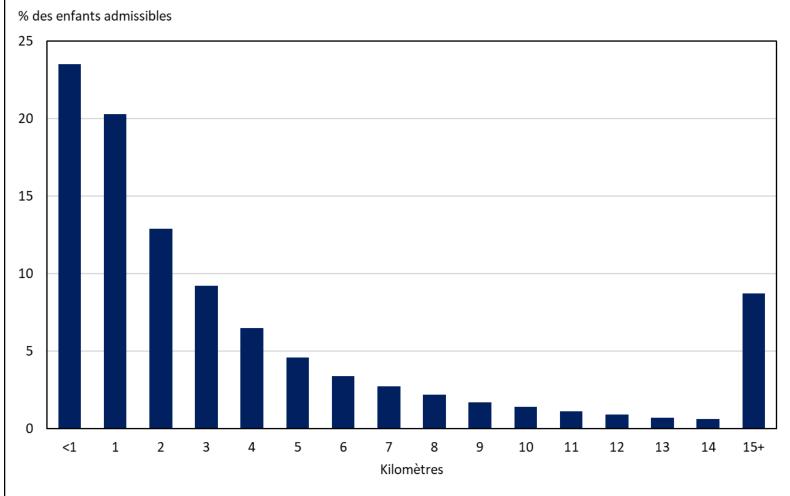








Dans l'ensemble du Canada, 91,5 % des enfants admissibles âgés de moins de 18 ans résidaient à moins de 15 kilomètres d'une école de langue officielle minoritaire.





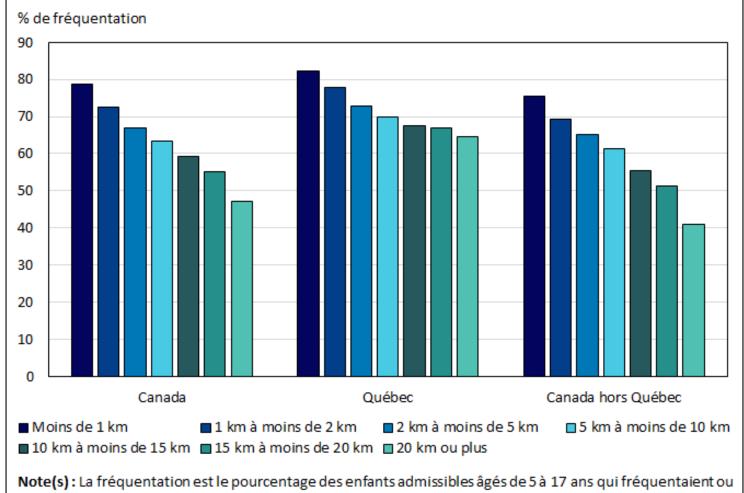
istics Statistique ada Canada **Note(s)**: Le nombre de kilomètres est la distance entre le lieu de résidence des enfants et l'école de langue officielle minoritaire la plus proche.

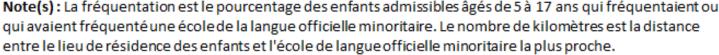
Source(s): Recensement de la population, 2021 (3901) et Base de données sur les écoles de langue officielle minoritaire, 2022.





Au Canada hors Québec, 75 % des enfants admissibles d'âge scolaire vivant à moins de 1 km d'une école de langue française fréquentaient ou avaient déjà fréquenté une telle école, comparativement à environ la moitié des enfants vivant à 10 km et plus en 2021





Source(s): Recensement de la population, 2021 (3901) et Base de données sur les écoles de langue officielle minoritaire, 2022.





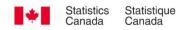






À venir

- Recensement de 2021 :
 - Fichier maître dans les CDR : février 2023
 - Produits de données supplémentaires : Tableaux de données (citoyenneté...) été 2023
 - Produits analytiques : l'effet de la distance sur la fréquentation, immersion...
 - Produit de référence : étude sur le "sous-dénombrement" des enfants admissibles
- Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire : disponible 2024
 - Raisons de la participation ou non à l'instruction dans la langue officielle minoritaire
 - Intentions des parents concernant les inscriptions futures de leurs enfants

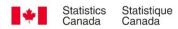






Références et pour plus d'information :

- Vidéo d'introduction aux concepts de l'instruction dans la langue officielle minoritaire
- Charte canadienne des droits et libertés, Article 23 Droits à l'instruction dans la langue de la minorité
- Rapport technique sur les modifications apportées au Recensement de 2021 : Droits à l'instruction dans la langue de la minorité
- Questionnaires du Recensement de la population de 2021
- Dictionnaire du recensement de 2021
- Guide de référence sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire, Recensement de 2021
- 897 000 enfants sont admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Canada
- Écosystème de données sur les enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire
- Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire
- Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire







Questions / Commentaires?

dominique.pepin-filion@statcan.gc.ca

